

MPIA Network Session Paper

Accords de Partenariat Economique et Pauvreté au Bénin : Une analyse à l'aide d'un MEGC selon le principe de micro- simulation

Epiphane Adjovi



*A paper presented during the 5th PEP Research Network General Meeting,
June 18-22, 2006, Addis Ababa, Ethiopia.*

Accords de Partenariat Economique et Pauvreté au Bénin :
Une analyse à l'aide d'un MEGC selon le principe de micro-simulation

ADJOVI Epiphane*

Mai 2005

RAPPORT PROVISOIRE

Résumé : L'objet de ce papier est de quantifier les impacts de la mise en œuvre des APE sur la répartition du revenu et la pauvreté au Bénin. Pour ce faire, nous construisons un modèle de micro-simulation sur la base des données de QUIBB. Nous analysons à l'aide du modèle construit les effets des modifications introduites par les APE sur les secteurs productifs, les revenus des agents économiques, le bien-être et la pauvreté au Bénin.

Mots clés : Accord de partenariat Economique, Micro-simulation, Pauvreté.

* Chercheur et Coordonnateur de l'équipe de recherche MIMAP-BENIN

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Dès 1957, à la signature du traité de Rome créant la Communauté Economique Européenne (CEE), les pays signataires se sont engagés à promouvoir la solidarité et la prospérité entre eux et à contribuer à la prospérité des pays du sud. Ces intentions se sont concrétisées avec l'accord de Yaoundé I (1963-1969), de Yaoundé II (1969-1975), la signature de l'accord de Lomé I (1975-1980) conclu entre 46 pays ACP et les 9 Etats membres de la CEE et les diverses conventions de Lomé. La coopération sous Lomé a, entre autres, donné des avantages commerciaux non réciproques aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Ainsi, 97% des produits provenant de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) entrent en franchise sur le marché européen. La plupart font parti du secteur agricole et évitent pour 95% les restrictions liées à la Politique Agricole Commune (PAC), de part leur nature tropicale. Seuls des produits non tropicaux (la banane, la viande de bœuf et le sucre) font l'objet de quotas. Les pays ACP n'ont pas, globalement, profité de ces préférences à cause du manque de compétitivité et de la prédominance de produits primaires dans leurs exportations¹.

En janvier 2000 à Cotonou, les pays ACP signe un nouvel accord commercial avec l'Union Européenne (UE). En signant ce nouvel accord de partenariat, l'UE et les pays ACP ont engagé une réforme radicale dans leurs relations commerciales. L'objectif de cet accord est de définir le cadre des futures négociations visant à mettre en place, à partir de 2008, des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et les pays ACP regroupés dans des blocs régionaux d'une part, et ceux pays par pays d'autre part.

Il s'agit d'un accord global en matière d'aide et de commerce conclu entre 77 pays ACP (dont 40 PMA² et 37 non PMA) et l'UE (15 Etats membres), dans le prolongement des conventions de Lomé. Cet accord a une durée de vingt ans et vise des mesures de politiques commerciales nationales et régionales ayant pour objectif de renforcer non seulement la capacité de

¹ Impact des Accords de Partenariat Economique (APE) et les scénarios des ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA, CAPE, octobre 2002

² PMA : Pays Moins Avancé

production des produits agricoles, mais surtout d'amener les pays membres à une industrialisation et à la transformation de ces produits³.

Compte tenu du poids du commerce avec les pays européens dans les échanges globaux du Bénin, il est tout à fait fondé de penser que la mise en œuvre des mesures contenu dans le volet commercial des APE ait un impact sur certaines variables économiques des Etats signataires : échanges extérieurs, croissance, prix, recettes de l'Etat, l'activité économique, etc. Il est indispensable de tenter de mesurer l'impact de la mise en œuvre d'un APE sur l'économie nationale.

Parallèlement, le Bénin est aujourd'hui encre dans une lutte contre la pauvreté et doit rechercher les politiques adéquate, harmonieusement conçues et judicieusement mises en œuvre pour réduire la pauvreté. De ce fait, il est impérieux de se demander quel impact peut avoir les APE sur la pauvreté au Bénin, étant donné qu'il est attendu des effets certains sur l'activité économique donc sur les revenus des entreprises, des ménages et du gouvernement. L'analyse des effets probables attendus des APE sur l'économie béninoise et sur le bien être des béninois devra permettre de disposer d'éléments d'appréciation en vue d'une négociation des mesures d'accompagnement.

Pour les pays en développement, dont fait partie le Bénin, l'intégration de l'économie à des ensembles plus grands est l'un des volets d'une stratégie plus large pour promouvoir une croissance équitable. Une telle stratégie améliore la concurrence, réduit les coûts de transaction, permet des économies d'échelle, attire les investissements directs étrangers et facilite les politiques de coordination macroéconomiques.

Le présent travail vise à apprécier les effets de la mise en œuvre du volet commercial des APE au Bénin afin de mieux envisager les options à donner à cette politique dans le futur.

³ Impact des Accords de Partenariat Economique (APE) et les scénarios des ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA, CAPE, octobre 2002

1. L'ECONOMIE BENINOISE ET LES ECHANGES AVEC L'UE

1.1. Structure productive de l'économie béninoise

L'architecture de la production au Bénin affiche un secteur primaire assez important, un secteur secondaire presque inexistant et un secteur tertiaire très étendu.

En effet, **le secteur primaire** béninois occupe plus de 65% de la population active et contribue en moyenne pour 37% à la formation du Produit Intérieur Brut. Les cultures d'exportation, avec le coton, le palmier à huile et les cultures vivrières, représentent en moyenne 8,6% de la production agricole (de 1998 à 2003) contre 69,6% pour les tubercules et 14,4% pour les céréales. Dans la production fruitière, outre l'ananas, les principaux fruits sont par ordre d'importance les agrumes, la mangue, les bananes, l'avocat, la papaye et la goyave. La production animale occupe une faible part du secteur primaire avec un poids moyen annuel de 7,7% dans la formation du PIB sur la période 1999 à 2003. Elle comprend la production avicole dominée par l'élevage traditionnel, le cheptel encore sous le joug des affres des épidémies et des abattages qui affaiblissent les capacités d'exportation de la production animale. La pêche quant à elle représente 2% du PIB et demeure une activité artisanale qui est loin de couvrir les besoins locaux, ce qui est comblé par des importations d'environ 11.000 tonnes de poissons congelés par an en provenance de l'UE.

Le secteur secondaire représente le maillon faible de l'économie béninoise avec une contribution de moins de 14% à la formation du PIB. De nos jours, le tissu industriel béninois se compose d'environ 300 entreprises de tailles diverses. Il est dominé par une trentaine de grandes entreprises opérant principalement dans quatre branches à savoir :

- **La branche des industries agro-alimentaires** constituées de moins d'une dizaine d'unités et caractérisée par une hausse soutenue depuis 1999.

- **La branche des industries textiles** qui regroupent dix huit (18) unités d'égrenage de coton et huit (08) usines textiles. Dix (10) des dix huit (18) usines d'égrenage appartiennent à la **Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA)** et fournissent une capacité totale de 312 500 tonnes.

- **La branche des industries productrices de matériaux de construction** au sein de laquelle opèrent principalement trois cimenteries. Leur production a régulièrement augmenté depuis 1999 et ceci en raison des mesures d'interdiction d'importation prises par le gouvernement pour les protéger. Aussi, les produits de ces industries ne sont pas concurrencés par des substituts en provenance de l'UE.

- **La branche des industries chimiques** qui s'exercent notamment dans la fabrication de peinture, de produits pharmaceutiques et cosmétiques, et d'engrais. D'environ dix (10), la

plupart des produits fabriqués par ces grandes unités, sont non seulement concurrencés par les produits nigériens mais aussi par ceux en provenance du Reste du Monde en particulier de l'UE.

Les principaux produits de ce secteur sont énumérés dans le tableau ci-dessous avec leur production sur la période 1999-2003.

Tableau n°1 : Evolution de la production des principaux produits industriels

Produits	1999	2000	2001	2002	2003
Farine de blé (tonne)	9348,9	11501,7	14022,5	13995,1	14202,0
Huile de palme (tonne)	9161,3	10929,8	5084,0	5573,6	7012,2
Huile palmiste (tonne)	463,6	528,8	233,6	252,9	445,1
Huile de coton (tonne)	2068,9	5778,4	20542,4	23539,7	22483,5
Tourteaux de coton (tonne)	10916,6	17936,6	52438,3	60964,4	59546,7
Bière (hl)	346621,0	386846,0	499114,0	580868,0	582191,5
Boissons gazeuses (hl)	193624,0	221559,0	267178,0	297437,0	298879,0
Eau minérale plate (hl)	35891,0	42130,0	44453,0	34270,1	31754,6
Cigarettes (tonne)	396,9	381,2	395,6	510,2	946,4
Tissus Fancy (millier de mètre)	4839,5	4336,9	4268,2	1827,3	894,4
Tissus écrus (milliers de mètre)	13167,4	12721,6	12305,7	10208,0	6022,7
Fils COTEB (kg)	721,6	218,3	231,3	232,7	324,5
Peinture (tonne)	2700,3	3114,3	3199,3	3750,8	3419,9
Savon (carton de Palmida)	3620,9	4554,6	4138,6	4293,8	3355,7
Ciment (tonne)	520463,3	756176,6	1094175,3	1079355,2	1183626,6
Imprimerie (tonne)	1332,3	1074,1	1324,3	1229,2	1399,7

Source : Service des Echanges Extérieurs / DSEE / INSAE

Enfin, **le secteur tertiaire**, très développé, assure un rôle de premier plan dans l'économie. Il représente un poids relatif de 41,3% pour une valeur ajoutée de 48,5% du PIB en moyenne. Il est dominé par le commerce qui occupe une part moyenne de 18% du PIB chaque année. Le développement de la branche commerce est lié par le fait que le Bénin est l'un des importants pôles commerciaux de l'Afrique de l'Ouest alimentant les vastes marchés voisins que sont le Niger, le Burkina Faso, le Togo, le Mali et le Nigéria. Toutefois, le niveau des activités commerciales est largement dépendant de la conjoncture internationale et des échanges avec le Nigéria où le secteur informel livre une concurrence déloyale à celui formel.

1. 2. Les échanges avec l'Union Européenne

Le Bénin, dans le cadre de ses échanges commerciaux avec le reste du monde, entretient de très étroites relations avec l'UE que ce soit au niveau des importations qu'au niveau des exportations.

1.2.1. Les importations en provenance de l'UE

Depuis la période coloniale, l'Europe est le premier fournisseur du Bénin et en moyenne plus de 90% des marchandises en provenance de ce continent sont fournies par l'Union Européenne. L'analyse sur la période 1998-2004 montre que plus de 55% des produits alimentaires, des biens d'équipement, des produits de la papeterie et des produits pharmaceutiques importés par le Bénin proviennent de l'Union Européenne. Les produits chimiques, les textiles et produits de l'habillement, les produits énergétiques y sont également importés mais dans des proportions moindres.

En effet, *les produits alimentaires* constituent le groupe de produits le plus acheté auprès des pays de l'UE par les opérateurs économiques béninois. De 1999 à 2004, l'évolution des importations en provenance de l'UE montre une tendance erratique avec un niveau exceptionnel de 71,51 milliards FCFA en 1999, une baisse progressive au cours des deux années suivantes avec 63,45 milliards de FCFA en 2001. En 2002, un accroissement de 12,17% est observé dans ces importations qui se situent à 71,17 milliards de FCFA. Toutefois, suites aux mesures de restrictions prises par le Nigéria au second semestre de 2002, les importations desdits produits se sont contractées pour se situer à 56,5 milliards de FCFA. Le niveau des importations est aussi bien fonction de la demande intérieure que du commerce de réexportation informelle à destination du Nigéria. Il convient de noter dans les produits alimentaires achetés de l'Union Européenne la présence des crevettes congelés, des huiles végétales, des eaux minérales, des bières, des cigarettes, des tomates fraîches, du yaourt, des viandes et poissons congelés, de la farine de blé et d'autres produits qui sont également fabriqués localement.

Les biens d'équipement représentent le deuxième grand groupe de produits importés de l'Union Européenne par le Bénin. Ils sont dominés par les véhicules avec 20,3%, suivis des machines et appareils (19,7%), des parties et accessoires de machines et appareils (10,9%), des accessoires d'électricité (4,0%), des groupes électrogènes (4,0%), des instruments d'électricité (3,8%), des parties et accessoires des véhicules (0,8%), des motocycles (0,5%) et d'autres produits non cités ailleurs (36%).

Les produits pharmaceutiques officiellement importés par le Bénin proviennent, à plus de 94%, de l'Union Européenne chaque année et sont dominés par les médicaments en dose (en moyenne 80,5% chaque année) qui ne sont généralement pas fabriqués par les industries nationales. Cependant, les industries pharmaceutiques nationales sont sujettes à la concurrence des produits importés de l'UE qui pourrait entraîner la disparition de ces industries du tissu productif béninois si des mesures de renforcement de capacité et de compétitivité n'étaient pas mises en œuvre avant l'APE. Dans un contexte où ces produits sont déjà logés dans la catégorie zéro du Tarif Extérieur Commun (TEC), il convient qu'une attention particulière y soit portée pour un éventuel accroissement de leur volume qui pourrait aggraver le déséquilibre de la balance des paiements.

Une autre catégorie de produits importés par le Bénin de l'UE constitue **les produits chimiques** (engrais et insecticides) qui concurrencent fortement la production locale surtout les engrais minéraux de YARA-Bénin (ex HYDROCHEM). Aussi, les produits chimiques qui rentrent dans la production de la peinture sont-ils importés et sont logés dans les catégories 1, 2 et 3 du TEC suivant la nomenclature douanière.

Quant aux **produits textiles et de l'habillement**, ils sont essentiellement constitués des articles de friperie dont une part non négligeable alimente le commerce de réexportation informelle à destination du Nigéria. (Lares 1999). Bien que, de part leur coût moins cher, les importations d'articles de friperie soient préférées par certaines couches de la population vivant en dessous de la pauvreté monétaire ambiante, il est impérieux de remarquer qu'elles concurrencent les industries textiles locales et pourrait davantage s'accroître avec l'APE tant que des mesures appropriées ne seraient pas prises dans cette branche.

Dans le domaine énergétique, les produits pétroliers, les lubrifiants et les gaz sont les plus importés et ne concurrencent nullement la production nationale du fait de l'inexistence de raffinerie.

Enfin, les produits de la papeterie importés de l'UE sont constitués de feuilles de papier, de sacs en papier, de livres, de cahiers, de journaux, etc. et entravent fortement le positionnement de la production locale sur le marché national et même régional. Une situation qui doit mériter une analyse particulière dans les APE.

En résumé, l'évolution des importations en provenance de l'UE de quelques produits concurrents des produits locaux est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°2 : Evolution des importations de quelques produits concurrents des produits locaux de 1998 à 2004 (**Unité** : tonne)

Libellés	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Viande de volailles congelées	20596,4	41997,5	56642,3	48694,9	80556,3	82855,4	51678,4
Crevettes congelées	101,2	0,0	0,0	0,0	25,8	0,0	0,0
Yaourt	6,3	20,2	62,1	71,2	94,5	69,7	20,9
Riz	1685,5	2950,8	36,1	143,4	2093,7	1248,7	1609,3
Farine de blé	25374,8	29358,9	23290,9	19686,6	23695,7	18859,2	10284,1
Huiles végétales	242,4	4858,4	1799,1	418,7	235,5	1364,3	188,1
Sucre	37264,1	45227,3	15439,7	9322,3	8178,8	24053,0	9496,4
Eau minérale	271,5	310,4	493,4	248,2	534,1	763,1	506,0
Bière	2874,5	2219,5	1592,3	1478,8	1912,1	1907,4	1313,1
Cigarettes	94,5	79,8	23,7	11,2	33,9	247,9	304,8

Source : Service des Echanges Extérieurs / DSEE / INSAE

1.2.2. Les exportations du Bénin à destination de l'UE

Bien que la structure globale des exportations du Bénin place le coton au premier rang, l'analyse des produits du Bénin à destination de l'Union Européenne reste caractérisée par la prépondérance des produits alimentaires ; ces derniers étant encore très peu diversifiés.

En effet, avec le développement de la production cotonnière et le processus de délocalisation des industries européennes vers le continent asiatique au début des années 90, les exportations du Bénin vers l'UE sont dominées par les produits alimentaires. Cependant, la diversification de ces produits est loin d'avoisiner celle des produits de la même catégorie importés par le Bénin et en provenance de l'UE. Les principaux produits alimentaires qui font l'objet de ces échanges sont les tourteaux de coton pour l'alimentation du bétail, les produits de la pêche (les crevettes surtout) et quelques fruits notamment l'ananas. Faut-il également souligner que des contraintes telles que le transport et le respect des normes de qualité font que le volume des exportations de ces produits, bien que croissant d'année en année, n'évolue pas au rythme des capacités de production.

Globalement, l'évolution sur la période 1998-2003 des exportations en volume de quelques produits alimentaires vers l'UE peut se présenter comme l'indique le tableau suivant :

Tableau n°3 : Evolution des principaux produits alimentaires exportés par le Bénin vers l'UE de 1998 à 2003 (**Unité** : tonne)

Libellés	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Produits de la pêche	547,7	324,0	498,4	670,1	706,1	390,2
<i>Dont crevettes congelées</i>	<i>513,8</i>	<i>298,3</i>	<i>433,8</i>	<i>659,2</i>	<i>703,1</i>	<i>381,2</i>
Racines de manioc	0,0	5,9	11,8	5,1	4,0	0,0
Fruits comestibles	533,8	960,5	1204,3	1137,4	999,2	13783,2
<i>Dont : noix de cajou</i>	<i>0,0</i>	<i>706,4</i>	<i>613,9</i>	<i>373,8</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Dont : ananas</i>	<i>279,8</i>	<i>242,5</i>	<i>462,9</i>	<i>763,6</i>	<i>998,7</i>	<i>930,7</i>
Farines de manioc (gari)	7,0	48,5	25,0	34,1	31,9	2,0
Huiles végétales	3000,0	0,1	0,0	0,0	0,0	485,7
Tourteaux	6550,0	12891,6	9904,7	23367,5	35258,8	21896,6

Source : Service des Echanges Extérieurs / DSEE / INSAE

Outre les produits alimentaires, le Bénin exporte aussi, mais en de très faibles quantités, le coton fibre, des graines de coton et de karité, du bois et de l'arachide.

3. REVUE DE LITTERATURE

La question de l'impact des accords de partenariat économique entre l'UE et ses partenaires a fait l'objet de beaucoup d'études. Il en est de même pour les APE entre UE et ACP. Les méthodologies utilisées varient de l'approche en équilibre partiel à celle en équilibre général.

S'agissant du premier cas, deux principales études ont été réalisées. La première intitulée « Etude de l'impact économique de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'Union Européenne et les pays de l'UEMOA et la GHANA » réalisée par le CERDI⁺ en décembre 1998 pour le compte de la Commission Européenne. La seconde, intitulée « *Impact des accords de Partenariat économique (APE) et les scénarios des ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA* » est réalisé par la CAPE[‡] en octobre 2002 pour le compte du Secrétariat Général du groupe des Etats ACP.

⁺ Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International

[‡] Cellule d'Analyse de Politique Economique

L'étude relative à l'impact économique de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'Union Européenne et les pays de l'UEMOA et le Ghana, a, dans un premier temps, après avoir analysé l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et constaté qu'elle n'a pas éliminé les disparités, présente la structure du commerce par pays de l'UEMOA et l'examen des politiques régionales et nationales. Elle a aussi suggéré une libéralisation progressive et uniforme à partir de 2005 pour tous les produits exceptés les huiles alimentaires, les produits pétroliers, les cigarettes, les concentrés de tomate, la farine de blé, le riz et les allumettes. Pour ces produits exclus du Schéma de libéralisation proposé, l'étude recommande la réalisation d'études particulières afin d'adapter éventuellement le plan de libéralisation à leur spécificité.

Dans un second temps, une présentation des gains théoriques attendus d'un accord de partenariat est faite suivie de l'étude des impacts de la mise en place de l'UEMOA et de l'APER. Pour l'étude spécifique de l'impact de la mise en place de l'APER, un modèle de simulation d'équilibre partiel d'offre et de demande au niveau sectoriel par pays et par produit est utilisé. Ce modèle a permis d'évaluer les effets sur la production, les échanges, les consommateurs et les recettes fiscales. Les résultats obtenus donnent une idée de l'ampleur des effets sur certaines variables.

Pour le Bénin par exemple où les importations originaires de l'Union Européenne représentent en moyenne plus de 50 % des importations totales, l'ouverture du marché aux produits européens entraînerait une suppression des droits de douane et donc une modification des prix relatifs provoquant ainsi une baisse de leurs prix. Cette baisse de prix favorise un détournement des flux commerciaux au détriment de l'Europe ; ce qui ferait croître les exportations européennes à destination du Bénin de 10 %. Ce détournement se fait au détriment des importations des partenaires de l'UEMOA (baisse de 1,9 %), du reste du Monde (baisse de 5,5 %) et de la production locale (baisse de 0,6 %). L'impact est nul pour les exportations des PMA et donc nul également sur celles du Bénin. Pour les consommateurs, le plan de libéralisation proposée aboutit à des gains représentant 0,84 % du PIB et à des pertes de recettes fiscales, pour l'Etat estimées à 9,2 % du PIB par an à partir de 2017. Ces pertes fiscales, ont, compte tenu du poids des recettes douanières dans les recettes fiscales fassent l'objet d'un volet important de coopération.

La seconde étude réalisée récemment (octobre 2002) par la CAPE sur le sujet et intitulée « *impact des accords de Partenariat économique (APE) et les scénarios des ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA* », a, comme le CERDI, suggéré une libéralisation progressive et uniforme. Cette suggestion est basée sur le fait qu'une telle libéralisation empêchera l'ouverture de champ à des pressions des lobbies de producteurs et permettra à l'ensemble de l'économie d'amorcer de manière globale l'ajustement.

Comme le CERDI, pour l'évaluation des effets, un modèle d'équilibre partiel avec une hypothèse de substituabilité imparfaite (hypothèse d'Armington 1969) est, élaboré. Contrairement à l'étude du CERDI, les élasticités de substitution ont été estimées par des méthodes économétriques pour beaucoup plus coller les valeurs des différents paramètres à la réalité. D'après les résultats de cette étude, la mise en place de l'APE avec l'hypothèse d'une libéralisation progressive et uniforme, entraînera pour les importations originaires de l'UE, une augmentation de 9,4% après 5 ans de mise en œuvre et d'environ 20 % à la libéralisation totale. Quant aux importations originaires de l'UEMOA et du Reste du Monde, elles auraient varié respectivement de 2 % et de -0,68 % après 5 ans et de 4,29 % et -1,25 % à la libéralisation totale. Globalement, la mise en place de l'APE ferait augmenter les importations totales de 2,87 % après 5 ans et de 6,21 % après 10 ans. Par ailleurs, la mise en place de cet accord selon les résultats tout en entraînant une hausse de la production des biens locaux de 4,23 % et un surplus du consommateur de 0,81 % du PIB, provoque une perte de recette annuelle moyenne de 12,23 milliards de F.CFA.

La tendance des résultats de la CAPE pour le Bénin confirme globalement la tendance des résultats obtenus par celle du CERDI réalisé quatre ans plus tard sauf pour la production où elle est divergente.

L'approche en équilibre général est également utilisée pour faire l'analyse d'impact d'un accord de libre-échange comme c'est le cas pour les APE.

L'étude de l'impact des réformes économiques sur la distribution des revenus à l'aide des MEGC n'est pas récente. Elle date des années 80 ; et des travaux comme Adelman et Robinson (1979), Dervis, de Melo et Robinson (1982), Thorbecke (1991) peuvent être classés dans cette catégorie.

Cette première génération utilise pour les questions d'analyse de la pauvreté une approche qui consiste à désagréger le plus possible le compte ménage selon différents critères (localisation géographique, socio-économiques, etc.). L'hypothèse d'agent représentatif n'est pas abandonnée puisqu'il y a toujours un seul ménage représentatif par groupe. Cette approche permet de mesurer et de comparer l'impact des mesures simulées sur le revenu et le bien-être des ménages. Toutefois, elle ne donne que des inégalités entre groupes mais ne peut aboutir au calcul de l'incidence de la pauvreté et au calcul des inégalités inter-groupes.

Une deuxième approche est recensée dans la littérature. Elle est une amélioration du premier en vue de permettre le calcul des indicateurs de pauvreté. De même plus concrète, l'exercice de modélisation reste inchangé mais il est complété par l'exploitation d'informations tirées des enquêtes sur les ménages. En effet, à partir des données désagrégées compatibles avec la pauvreté. La simulation du modèle d'équilibre général fournit alors de nouvelles valeurs quant au niveau du revenu moyen de chacun des groupes. En supposant que la distribution intra-groupe est inchangée, et en lui appliquant ces variations moyennes, on pourra calculer les indicateurs de pauvreté. Aussi, est-il possible d'utiliser les résultats du MEGC sur les prix relatifs pour réévaluer le coût du panier de biens essentiels et donc le niveau du seuil de pauvreté. Cette approche qui donne l'occasion de calculer des indicateurs sur la pauvreté et l'inégalité des revenus ne renseigne pas sur la variabilité intra-groupe. Elle a été développée et utilisée par les auteurs comme De JANVRY, SADOULET et FARGEIX (1991), DECALUWE (2000). Au Bénin, le chercheur ADJOVI (2002) s'y est également intéressé.

Les travaux qui peuvent être utilisés dans la troisième approche s'inscrivent dans un ensemble qui est désigné par le terme micro-simulation la technique de la micro-simulation repose sur la comparaison intra-groupe des ménages.

En effet au sein de la plupart des catégories de ménages, il y a des individus qui vivent sous le seuil de pauvreté. Des changements de politique économique ou des modifications dans l'environnement international peuvent, au sein d'une même catégorie de ménages, rendre certains individus pauvres alors qu'ils ne l'étaient pas ou, au contraire, sortir des individus de leur état de pauvreté.

Contrairement aux deux premières, la micro-simulation inclut les données individuelles directement dans le modèle d'équilibre général calculable. Ce type de modèle a trois grandes composantes à savoir :

- un MEGC, qui sert aux simulations de politiques socio-économique ou de changement dans l'environnement international. Ce MEGC génère suite aux chocs de simulation, deux types de résultats qui s'avèreront très utiles : le revenu de chacune des catégories de ménages et les prix du marché des produits composites consommés par les individus ;
- un seuil de pauvreté, commun à toutes les catégories de ménages et qui n'est pas fixé, comme c'est le cas généralement, de manière exogène, mais déterminé de façon endogène, car étant fonction des variations de prix des produits qui entrent dans un panier de consommation couvrant les besoins essentiels de la population ;
- un ensemble de formes fonctionnelles (de type bêta ou autres) qui sont numériquement spécifiées par catégories de ménages, et qui permettent, d'une part, de représenter la distribution des revenus au sein de chaque catégorie et, d'autre part, de mesurer l'incidence des chocs de simulation sur la sévérité de la pauvreté au niveau de chacun de ces ménages, ceci moyennant, l'adoption d'un indice susceptible de capturer ce degré de sévérité, ou indice de pauvreté.

Tongeron (1994), Cogneau (1999), Cogneau et Robillard (2000), Cockburn (2001) sont des chercheurs qui se sont investis dans des réflexions sur les MEGC à micro-simulation. Decaluwe, Dumont et Savard l'ont également fait en utilisant des données fictives expérimentales.

4. METHOLOGIE

Le modèle utilisé dans cette étude est une variante de « EXTER » de Decaluwé, Martens et Savard (2001). Ce dernier est un modèle applicable à une petite économie ouverte, pour laquelle les prix mondiaux sont exogènes.

Le modèle compte six facteurs de production ; trois types de facteurs travail : le travail dans l'agriculture, le travail dans l'industrie et les services privés, et le travail dans les

services publics ; deux types de capital : le capital dans l'agriculture, et le capital dans l'industrie et les services privés ; et la terre agricole.

Le modèle prend en compte les revenus et dépenses de 5 450 ménages provenant de l'enquête QUIBB (Questionnaire des indicateurs de base du bien être) développé par la banque mondiale pour l'année 2002/2003. Le modèle comporte également 15 produits ou branches d'activités provenant de la matrice de comptabilité sociale de 1999. Les détails des branches d'activités[§] se présentent comme suite : 2 activités agricoles, 6 activités industrielles, 4 services privés, et 3 services publics.

La plupart des hypothèses sont celle d'un MEGC standard. Toutefois, le modèle présente des spécificités importantes à mentionner. La plus importante est restriction sur la mobilité des travailleurs à l'intérieur de trois blocs de secteur : (i) les services publics, (ii) l'agriculture, et (iii) l'industrie et les services privés. Ainsi, les travailleurs sont immobiles entre ces blocs de secteur, mais mobiles à l'intérieur de chaque bloc.

Ces restrictions à la mobilité du travail nous paraissent opportunes si l'on considère : (i) qu'il est peu probable que le volume de travail du secteur public puisse varier de manière spontanée (c'est-à-dire sans une décision politique exogène) suite à la mise en œuvre de réformes commerciales. Autrement dit, le secteur public ne pourrait pas servir de « sanctuaire » aux travailleurs licenciés dans les autres secteurs suite à la libération des échanges extérieurs ; (ii) que l'agriculture constitue la principale activité des travailleurs ruraux.

Ainsi en restreignant la mobilité du travailleur entre la ville et la campagne nous pensons être plus réaliste quant aux possibilités pour les travailleurs ruraux de saisir d'éventuelles opportunités d'emploi dans le secteur non agricole. Il nous semble que l'hypothèse de parfaite mobilité des travailleurs entre les milieux urbains et ruraux est irréaliste. Ainsi, lorsque des opportunités de travail émergent dans le secteur non agricole, essentiellement en milieu urbain, il est peu concevable que les ruraux puissent en bénéficier au même titre que les urbains. A

[§] Chaque branche d'activité produisant un produit unique.

^{**} Vu que nous ne traitons pas explicitement le phénomène d'exode rural

l'inverse, il nous semble que les activités agricoles (le milieu rural en général) sont peu attrayantes pour les urbains même lorsque celles-ci sont en expansion.

Nous supposons le plein emploi du facteur travail dont les rémunérations proviennent du jeu de l'offre et de la demande dans les différents marchés. Nous distinguons donc un marché du travail pour les travailleurs agricoles et un autre pour les travailleurs non-agricoles privés. Il n'existe pas de marché de facteur dans les secteurs publics et la rémunération des facteurs y est constante en termes réels. Le capital privé (agricole et industriel/services) est supposé spécifique à chaque secteur d'activité. La dotation en capital des ménages est rémunérée au taux de rendement moyen du capital agricole et non-agricole privé.

4.1. Les données

Construire un MEGC requiert seulement la disponibilité d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) (avec un ou plusieurs catégories de ménages) et des estimations pour quelques paramètres non-calibrés (par exemple l'élasticité d'Armington). Par contre, si l'on veut utiliser une approche de micro simulations, il faut en outre disposer de vecteurs de revenus et de dépenses des ménages enquêtés organisés en fonction de la désagrégation de la MCS tant du côté des différentes sources de revenus que des catégories de dépenses de consommation.

4.1.1. La matrice de comptabilité sociale

La MCS est une matrice carrée qui donne une image de l'interdépendance dans l'économie à travers la circulation de flux qui représentent les identités de la comptabilité nationale. Elle constitue une généralisation du tableau entrée-sortie de "Leontief". Elle représente une structure de données qui met en lien toutes les transactions économiques (production, formation des revenus, transfert, consommation, épargne et investissements) dans l'optique d'une classification désagrégée des activités de production, des facteurs de production, des institutions, et des groupes socio-économiques (Thorbecke, 1985).

La matrice de comptabilité sociale (MCS) que nous utilisons a été construite pour l'année 1999 par l'Institut National de Statistique et des Analyses Economiques (INSAE) de Cotonou, en utilisant le tableau des ressources et emplois datant de la même année. Elle comprend cinquante trois (53) comptes regroupés en cinq (6) catégories que sont les facteurs, les agents, les branches, la demande locale, la demande extérieure, et l'accumulation. La MCS compte une catégorie agrégée de ménages disposant de six (6) postes de revenu (salaire, excédent brut d'exploitation ou profit, loyer de la terre, dividendes versés par les firmes, transferts publics, transferts extérieurs) et six (6) postes de dépense (consommation, transfert aux firmes, transfert à l'Etat, transfert à l'extérieurs, taxe et épargne). Les dépenses de consommation sont regroupées en seize (16) produits, chaque branche produit un seul bien ou service.

Toutefois, la MCS a nécessité un travail d'ajustement préalable des coefficients de facteurs avant son utilisation comme support de données pour le modèle. Ce travail consiste à imputer l'excédent brut d'exploitation ou le profil généré par activité, aux facteurs de production utilisés dans le processus de production.

4.1.2. Les vecteurs de revenus et de dépenses des ménages réels

Les vecteurs de revenus et dépenses des ménages sont construits à partir de l'enquête QUIBB de 2003 qui a porté sur 5350 ménages. L'enquête QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être) a été développée par la Banque Mondiale et ses partenaires pour fournir aux décideurs des informations sur les ménages, et leur permettre de formuler et d'évaluer leurs politiques. Elle est conçue pour permettre de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et pour fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté. Ainsi, elle a essentiellement pour but de collecter des indicateurs simples de bien-être et des indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction par rapport aux services publics. Les données sur les revenus et les dépenses ont été majoritairement observés de l'enquête, notamment les salaires publics, les salaires privés, les revenus d'activité agricole, les revenus d'activités non agricoles, les transferts, les revenus de loyers, et les dépenses de consommation (les achats, l'autoconsommation, les dons et cadeaux).

Nous avons également utilisé les informations sur le volume de travail et les salaires des individus pour estimer les autres revenus du travail, c'est-à-dire la rémunération du travail non salarié. Ces dernières ont servi à l'imputation des profits des activités de production des ménages aux facteurs exploités en propriété (travail et capital non rémunéré directement).

Au terme de la procédure de collecte et d'estimation des données, nous avons procédé à l'ajustement des données sur les revenus et les dépenses des ménages, avant de les concilier aux données de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) construite pour l'année 1999. La procédure d'ajustement et conciliation des données a consisté à :

- Corriger les données par l'inflation vu le décalage dans les sources de données (QUIBB 2003 et MCS 1999), d'une part et le décalage entre les périodes de collecte des informations sur les consommations (fin de période), et sur les revenus (toute la période), de l'autre[#];
- Hausser le niveau des revenus à travers un accroissement des revenus des activités de production des ménages et des revenus de transfert qui sont généralement sous-estimés dans les enquêtes, et particulièrement dans le cas du Bénin. Les revenus nets ou profits sont imputés aux facteurs travail et capital[§]. Leur ajustement à la MCS a été réalisé parallèlement à celui des coefficients d'intensité factorielle de cette dernière. Les salaires et les transferts (revenus et paiements) de l'enquête prioritaire ont été ajustés à ceux de la MCS en tenant compte des parts distributives de la première et des niveaux de la seconde.
- Introduire les dépenses de consommations des ménages enquêtes tout en gardant le niveau et la structure de l'enquête. Cette méthode permet de répliquer le profil de la pauvreté du Bénin à l'année de base avec la ligne de pauvreté officielle. La conciliation des dépenses de consommation de l'enquête à celles de la MCS se fait

[#] Paxson (1992), repris par Deaton (1997)

[§] La terre agricole n'est pas mise en exergue dans l'enquête prioritaire. Elle est prise en compte dans le capital agricole.

par le biais de la variable “ajustement de stocks” (qui est maintenue constante dans les simulations) et de l’épargne globale^{§§}

4.2. Les autres paramètres du modèle

Le modèle fait appel à d’autres paramètres provenant de sources extérieures^{***}, notamment : l’élasticité-revenu de la demande de produits, le paramètre de Frisch, la propension à épargner, l’élasticité de substitution entre capital et travail, l’élasticité de substitution entre les produits importés et locaux, l’élasticité de transformation entre les ventes extérieures (exportations) et les locales, et l’élasticité de la demande extérieure. Ces paramètres sont empruntés à la littérature des MEGC, et à des études empiriques réalisées dans d’autres économies en développement⁺⁺⁺.

5. SIMULATION

5.1. Fermeture Macroéconomique et simulation

Les fermetures macroéconomiques se présentent comme suit :

(i) les dépenses gouvernementales courantes comprennent le coût des facteurs utilisés dans la production des services publics (volume de travail multiplié par le salaire unitaire de la main d’œuvre, et volume de capital multiplié par le coût unitaire du capital), les dépenses en biens et services (volumes de biens et services multipliés par leur prix de marché) et les transferts payés aux autres agents économiques (transferts aux ménages, paiement de la dette, etc.) ; la production de services publics (par conséquent, les facteurs et les consommations intermédiaires) est constante en volume, fixée à son niveau de l’année de base vu que nous n’appréhendons pas explicitement leur impact sur la pauvreté des ménages ; toutefois les dépenses publiques demeurent endogènes à travers le prix des facteurs et celui des produits ;

^{§§} Ceci ne devrait pas créer de biais dans le modèle vu pour le comportement d’investissement, lié au modèle inter-temporels, mais pas explicitement pris en compte ; autrement dit, les investissements sectoriels sont constants ; et l’épargne présente une composante variable, liée au revenu à travers la propension à épargner, et une composante fixe (transitoire)

(ii) Le revenu et l'épargne de l'Etat sont endogènes. L'ajustement de l'épargne publique assure l'équilibre macro-économique investissement épargnes ; tandis que celui du revenu couvre les dépenses publiques, et assure l'équilibre budgétaire en prenant en compte la perte des recettes douanières engendrée par la suppression complète des tarifs douaniers. Cette dernière est réalisée à travers un mécanisme de compensation des pertes de revenu de l'Etat, consistant à l'instauration d'une taxe additionnelle à la valeur ajoutée, uniforme pour toutes les activités de production privée***

(iii) La balance du compte courant ou épargne extérieure est également fixe en terme réel, ainsi que le taux de change réel de change nominal qui représente le numéraire ou le prix référentiel ; le taux de change réel (ratio des prix extérieurs évalués en monnaie nationale par le taux de change nominal, et des prix intérieurs) assure l'équilibre des échanges ;

Les achats de biens pour l'investissement (formation brute de capital fixe par secteur d'origine) sont dérivés en multipliant les quantités achetées par leur prix de marché ; la valeur différences de stock^{§§§} de biens et services (variation de stock) est également dérivée en multipliant la différence de volume par le prix du marché ; les quantités de biens achetées pour l'investissement et les changements de volume des stocks sont fixés à leur niveau de l'année de base, afin d'inhiber les effets dynamiques (inter-temporels) sur le bien-être des ménages, des interactions entre la libéralisation des échanges commerciaux extérieurs et la croissance, à travers la modification du niveau d'investissement.

(v) L'épargne du ménage présente une composante variable liée au revenu, à travers la propension à épargner. Pour les ménages présentant une épargne négative ou faible (propension moyenne à épargner inférieure à 5 %), la propension marginale à épargner est fixée à 5 % **** du revenu nominal et nous introduisons une composante transitoire négative fixe afin de calibrer leur niveau d'épargne observé. La propension à épargner est calibrée pour les autres ménages, pour lesquels le comportement d'épargne/désépargne est supposé relativement plus flexible comparativement aux précédents.

Nous simulation a porté sur la libéralisation des échanges commerciaux extérieurs, principalement à travers l'élimination complète des tarifs douaniers sur les produits importés par le Bénin. La libéralisation du commerce extérieur en Afrique ne se limite pas à la seule suppression des barrières tarifaires. Bien que les barrières non tarifaires (quota d'importation,

licences et permis d'importation, etc.) soient tout aussi importantes, les barrières tarifaires constituent encore la principale mesure protectionniste du Bénin et une importante source de revenu pour l'Etat (43 % des revenus en 1999).

Afin de comprendre et décortiquer les mécanismes de transmission des chocs nous organiserons notre analyse en plusieurs étapes. Elle portera tout d'abord sur les impacts au niveau des échanges extérieurs du Bénin. Ensuite, nous étudierons les incidences de l'élimination des tarifs douaniers sur les prix au niveau sectoriel. Finalement, nous expliquerons comment les revenus des ménages et de l'Etat sont affectés par la politique mise en œuvre, et nous serons alors en mesure de comprendre l'origine des variations dans le niveau de pauvreté des ménages béninois.

5.2. Analyse de la Pauvreté

Les données du tableau 1 ci-après montrent que le revenu des ménages varient de 585F CFA à 5.627 254 FCFA pour une dépense moyenne de 644487FCFA.

Tableau 1 : Caractéristiques statistiques des ménages

	<i>Valeurs</i>
Dépenses moyennes	644487
Ecart- type	4267
Coefficient de variation	0,11
Dépense maximale	5627254
Dépense minimale	585

Sources : ELAM 9 et ECVR II

Par ailleurs, la matrice de comptabilité sociale donne la répartition du revenu des ménages selon la source avec près de 47% sont les salaires des travailleurs non qualifiés qui constituent la source la plus importante de revenu des ménages. La consommation du capital avoisine le tiers des revenus des ménages (32,62%). Lorsqu'on ajoute les 18,2% provenant des salaires qualifiés, les revenus salariaux atteignent pratiquement 62%.

Tableau 2 : Répartition du Revenu des trois catégories de ménages selon la source (%)

	<i>Part en %</i>
Travail informel	46,78
Travail moderne	16,28
Capital	32,62
Terre	2,31
Revenu	100

Source : MCS 1995.

Une autre caractéristique remarquable est la part non négligeable des autres sources de revenu (transferts notamment) au niveau des ménages de la ville de Cotonou (19,37%) contrairement aux autres milieux où cette part est négligeable.

Tableau 3 : Structure de la consommation des trois catégories de ménages (en%)

	<i>Part en %</i>
Agriculture vivrière	34,78
Culture industrielle	
Agro-industrie	15,99
Agro artisanat	4,38
Industries modernes	26,01
Autres Industries artisanales	4,34
Services marchands	14,50
Total	100,0

Source : MCS 1995.

La structure de consommation décrite par le tableau3 ci-dessus montre qu'avec plus du tiers des dépenses, les produits agricoles constituent la première composante du panier des ménages. Les produits industriels se positionnent ensuite (25,99 pour l'agro-industrie et 26,012 pour les autres industries modernes).

Enfin, il convient de mentionner que les services marchands représentent une part non négligeable de la consommation des ménages (14,50%)

Une autre caractéristique qui ressort de l'observation de ce tableau est que en matière de consommation de produits provenant des unités de transformation (agro-artisanat, agro-industrie et industries), il y a une opposition entre milieux ruraux et urbains puisque la part de l'artisanat dans ce type de consommation est respectivement de 31,29 ; 37,58 et 66,40 pour les ménages de Cotonou, des autres ménages urbains et du milieu rural. Enfin, l'utilisation des

services est beaucoup plus importante en milieu urbain. La part de ce type de produit dans la consommation rurale est presque insignifiante.

5.3. Analyse de la Simulation

Nous simulons les effets d'une suppression totale des droits de douane sur les produits en provenance de l'UE. Les résultats de la simulation permettent d'illustrer les effets de cette mesure sur la distribution des revenus et la pauvreté.

Tableau 4 : Offre et demande de produits

Secteurs	tm	VAi/V A	Mi/M	EXi/E X	Mi/Q i	EXi/X S	dMi	Ddi	dEXi	dXSi	DPDi	Dpi
Agriculture vivrière	15,8	36,9	2,0	4,9	2,1	3,654	13,3	3,6	1,4	1,4	2,7	2,6
Culture industrielle	0,3	4,9	1,0	1,2	6,4	5,489	-9,8	15,0	27,4	26,4	-19,6	-18,5
Agro-industrie	14,7	1,6	26,6	23,1	65,5	62,45	-0,6	9,0	28,3	21,4	-16,4	-5,9
Agro-artisanat	14,7	4,3	2,9	0,5	6,8	0,99	-7,3	9,1	37,6	37,3	-22,7	-22,5
Industries modernes	21	4,4	56,5	13,9	58,1	26,82	6,4	-1,1	3,2	2,5	-4,7	-3,5
Autres Industries artisanales	18	5,2	5,4	0,1	11,2	0,132	31,0	-8,9	-35,2	-35,1	33,4	33,3
Services marchands	0	42,8	5,6	56,3	4,2	24,712	-3,1	0,4	-1,4	-1,734	1,5	1,1
Total*	17,5	100	100	100	21,2	17,045	4,9	1,8	6,8	5,7	1,0	0,8

* Variation moyenne pour les volumes; Indice de prix de Laspeyres index variation for prices

Source : Résultats des simulations

La suppression des droits à l'importation entraîne d'une manière globale, une hausse du volume des importations. Il convient toutefois, de montrer qu'on assiste plutôt à une baisse du volume des importations pour les branches ayant un taux initial de droit de douane nuls ou proche de 0 (Autres services et cultures industrielles). C'est le même constat qui est fait pour l'agro-artisanat qui présentait des droit initiaux élevés mais qui étaient très peu importés.

La baisse du prix domestique de la culture industrielle, de l'agro-artisanat et de l'agro-industrie, favorise la demande de la production domestique de ces biens. On observe des hausses non négligeables de cette demande (entre 9 et 15%), ce qui permet à la demande domestique de produits intérieurs de s'inscrire généralement à la hausse malgré la baisse du tarif. Les exportations des biens indiqués ci-dessus profitent de la tendance à la baisse du prix domestique pour s'accroître de manière remarquable. Les exportations totales voient donc

leur volume augmenter de plus de 6% malgré la forte contraction des ventes à l'étranger des produits des autres industries puisque ces derniers présentent initialement une très faible proportion d'exportation (moins de 1%).

La production sectorielle qui est la résultante de l'évolution des exportations et de la demande intérieure des produits locaux. Elle enregistre une forte hausse pour les secteurs qui ont connu les plus fortes baisses de leur prix domestique. C'est le cas pour les cultures industrielles, l'agro-industrie et l'agro-artisanat. Ces trois secteurs sont donc les « gagnants » du processus de libéralisation. Le secteur qui a le plus perdu en terme de production est celui des industries artisanales qui est le moins orienté vers l'extérieur.

Les données du tableau 5 ci-après montrent que l'agriculture vivrière, les autres industries artisanales et les autres services sont celles qui présentent une contraction de leurs activités mais sont les seules qui présentent des variations du prix de la valeur ajoutée positifs. Par ailleurs, les autres secteurs bien qu'en expansion rémunèrent moins les facteurs puisqu'ils ont des prix de la valeur ajoutée qui évoluent négativement.

Tableau 5 : Rémunération des facteurs

Secteurs	Dpi	PVA	dVAi	Ki/Li	wLi/wL	riKi/rK	dwI	dwm	dwf	dri
Agriculture vivrière	2,6	2,8	-0,3	3,6	39,8	39,6	-2,5	0	0	3,5
Culture industrielle	-18,4	-28,9	9,2	0,8	17,3	3,6	-2,5	0	0	-43,6
Agro-industrie	-5,9	-0,3	17,3	0,7	0	0,8	-2,5	0	0	-11,8
Agro-artisanat	-22,5	-99	5,8	7,2	2,5	4,9	-2,5	0	0	-106,3
Industries modernes	-3,5	-22,7	0,4	1,5	0	3,3	-2,5	0	0	-35,3
Autres Industries artisanales	33,3	119,2	-12,2	7,2	3,0	5,9	-2,5	0	0	137,2
Services marchands	1,1	2,6	-1,7	2,7	37,3	41,9	-2,5	0	0	3,6
Total*	0,8	-0,5	3,7	100	100	100	-0	0	2,9	

Source : Résultats des simulations

L'impact de ces changements sur le revenu des ménages est relativement faible et dépend de la part de ces différents facteurs dans les sources des différents revenus. Le Tableau 6 montre que les revenus des ménages urbains (Cotonou et autres urbains) augmentent mais dans des proportions très faibles (moins de 1% pour Cotonou et 2,51% pour les autres urbains), tandis que celui des ménages ruraux est constant. L'évolution du revenu des ménages des autres milieux urbains peut être expliquée par l'ampleur du rendement du

capital. C'est également cet élément combiné aux autres sources de revenu qui justifie la constance du revenu des ruraux.

Tableau 6 : Impact de la rémunération des facteurs sur le revenu

	Changement			Part dans le revenu			Impact sur le revenu		
	Autres urbains	Ruraux	Cotonou	Autres urbains	Ruraux	Cotonou	Autres urbains	Ruraux	Cotonou
Salaire Informel	-2,483	-2,483	-2,483	3,16	12,64	7,80	-0,079	-0,314	-0,194
Salaire Moderne	0	0	0	8,37	0,35	11,60	0	0	0
Salaire Fonctionnaire	0	0	0	5,36	0,16	28,16	0	0	0
Rendement du capital	2,963	2,963	2,963	78,71	85,61	33,07	2,3322	2,5365	0,9799
Autres sources de revenu	0	0	0	4,40	1,24	19,37	0,2584	-2,223	0,0907
Total	-	-	-	100,00	100,00	100,00	2,512	0	0,877

Source : Résultats des simulations

Observons à présent l'impact de la mesure simulée sur les prix à la consommation. Trois éléments rentrent en ligne de compte, il s'agit de l'évolution du prix domestique, du prix à l'importation et de la part des importations dans l'offre totale.

Table 7 : Impact sur les prix à la consommation

Secteurs	Mi/Qi	dPMi	dPDi	dPCi	Autre urbains	ruraux	Cotonou
Agriculture vivrière	2,1	-8,2	2,7	2,4	42,7	41,1	20,0
Culture industrielle	6,4	6,0	-19,6	-18,1	2,4	1,9	0,3
Agro-industrie	65,5	-7,4	-16,4	-9,7	6	6,2	9,5
Agro-artisanat	6,7	-7,4	-22,7	-21,6	7,3	30,0	4,6
Industries modernes	58,0	-12,2	-4,7	-10,0	18,2	11,6	25,0
Autres Industries artisanales	11,2	-9,9	33,4	26,9	7,3	5,2	11,2
Services marchands	4,2	6,2	1,5	-1,7	16,1	4,0	29,4
Total	21,2	-9,6	1,0	-1,7	100	100	100
Variation de l'indice des prix à la Consommation					-1,14	-6,13	-0,47

Source : Résultats des simulations

Le tableau précédent fait ressortir que le prix à la consommation baisse de manière plus importante en milieu rural. En effet, dans ce milieu, les produits dont les prix à la consommation baissent le plus sont parmi les plus consommés, tandis que ceux dont le prix augmente le plus sont très peu consommés. C'est pratiquement le schéma inverse qui se présente pour les autres milieux (Cotonou et les autres milieux urbains).

Au total, la variation équivalente qui mesure le bien-être des ménages est positive pour tous les ménages quel que soit le milieu avec un impact plus élevé en milieu rural, ainsi que le tableau 8 le montre.

Table 8: Bien-être des ménages

	Autre urbains	Ruraux	Cotonou	Ensemble
Variation du revenu nominal	2,51	0,00	0,88	0,70
Variation indice des prix à la Consommation	-1,14	-6,13	-0,47	-1,75
Equivalent Variation	2,02	6,31	0,32	3,21

Source : Résultats des simulations

En conclusion, la libéralisation commerciale ne détériore pas le bien-être de tous les ménages. Mais, elle est beaucoup plus favorable aux ménages ruraux. Ce constat se vérifie-t-il en terme d'impact sur la pauvreté ?

Pour répondre à cette question, nous utiliserons les indicateurs de Foster-Greene-Thorbecke (FGT), notamment l'incidence (P_0), la profondeur (P_1) et la sévérité (P_2) de la pauvreté.

La situation initiale des indices de pauvreté calculés à partir des enquêtes sur les ménages urbains et ruraux fait ressortir que l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural. La différence entre le P_0 rural et celui de Cotonou est supérieure à cinq points. Mais une caractéristique remarquable est l'importance de la profondeur et de sévérité de la pauvreté à Cotonou. Cela traduit le fait que dans cette ville la préoccupation est plutôt relative à l'extrême pauvreté.

Tableau 9 : Indicateurs Foster-Geer-Thorbecke

	Seuil de Pauvreté	FGT0			FGT1			FGT2		
		Initial	Simulé	variation	Initial	Simulé	Variation	Initial	Simulé	Variation
Urbains Autres	113740	21,7	19,8	-8,8	6,5	6,1	-6,2	2,9	2,8	-3,4
Cotonou	113740	28,8	28,6	-0,7	12,2	12,3	0,9	7,4	7,59	2,57
Ruraux	74294	34,3	29,6	-14	9,1	7,53	-17	3,4	2,78	-18

Source : Résultats des simulations

L'impact sur les indicateurs de pauvreté dans la ville de Cotonou l'impact est mitigé, en effet on note une faible baisse de l'incidence (P_0) et une augmentation sensible de la

profondeur et de la sévérité (P_1 et P_2). Par contre, les ménages des milieux rural et autres urbains présentent une baisse significative du niveau de pauvreté. D'une manière générale, cette évolution se justifie par l'évolution constatée au niveau des prix à la consommation.

Au total, on peut conclure que la libéralisation commerciale influence de manière sensible la distribution des revenus et la situation de la pauvreté. Toutefois l'impact sur les plus démunis semble être plus favorable en milieu rural qu'en milieu urbain.

Simulation 2 : Elimination du tarif avec réduction des dépenses publiques

Cette simulation nous place également dans un contexte de suppression des droits et taxes sur les importations. Comme on devrait s'y attendre, le volume des importations s'est accru dans toutes les branches d'activités en allant d'une hausse de 2,9% pour l'agro-industrie à 22,9% pour l'agriculture vivrière. Seule, la branche des Autres Services dont les produits ne subissaient pas initialement de tarification n'a pas suivi cette logique. L'ampleur de l'impact sur le volume des importations est beaucoup important que ce qui est observé précédemment. De manière générale, les importations se substituent à la demande intérieure de la production locale puisque celle-ci connaît une baisse légère (-0,7% en moyenne). Toutefois, il est à souligner que contrairement aux résultats obtenus pour les importations, l'impact au niveau de la structure de la demande intérieure est diversifié. Les branches Industries Modernes et celle des Autres Industries Artisanales connaissent des hausses respectives de 4,2% et 0,3% au moment où on enregistre des baisses allant de -1,3% à -3,8% pour les autres secteurs. Comme il fallait s'y attendre avec la fonction Armington, les prix domestiques baissent le plus pour les produits ayant une forte composante d'importation (Agro-industrie, industries modernes et autres industries artisanales).

Tableau 10 : Offre et demande de produits

Secteurs	Tm	VAi/VA	Mi/M	EXi/EX	Mi/Qi	EXi/XS	dMi	dDi	dEXi	dXSi	dPDi	dPi
Agriculture vivrière	15,8	36,9	2,0	4,9	2,1	3,7	22,9	-3,8	-15,2	-4,1	17,2	16,6
Culture industrielle	0,3	4,9	1,0	1,2	6,4	5,5	4,6	-1,3	-4,3	-1,5	6,4	6,1
Agro-industrie	14,7	1,6	26,6	23,1	65,5	62,4	2,9	-3,6	2,1	0,0	-6,2	-2,3
Agro-artisanat	14,7	4,3	2,9	0,5	6,8	1,0	12	-3,2	-5,3	-3,2	2,5	2,4
Industries modernes	21	4,5	56,5	13,9	58,0	26,8	9,1	4,2	18,1	8	-13	-9,5
Autres Industries artisanales	18	5,2	5,4	0,1	11,2	0,1	12,8	0,3	3,5	0,3	-3,4	-3,4
Services marchands	0	42,8	5,6	56,3	4,2	24,7	-2,9	1,3	7,3	2,8	-5,1	-3,8
Total*	17,5	100	100	100	21,2	17,0	7,3	-0,7	6,3	0,5	1,6	1,15

* Variation moyenne pour les volumes et indice de prix de Laspeyres

Source : Résultats des simulations

Plus les prix domestiques baissent, la production est orientée vers les marchés extérieurs et vice versa. Cette relation inverse entre évolution du volume des exportations et prix domestiques est bien observée au niveau des différents secteurs. Ainsi, les exportations des produits des secteurs industriels s'inscrivent toutes en hausse (2,1% ; 3,5% et 18,1%). C'est le cas également des autres services. Logiquement, l'effet contraire est observé au niveau des autres secteurs dont l'augmentation des prix domestiques conduit les producteurs à s'appesantir sur le marché intérieur.

En définitive, la production globale évolue très peu (-0,2%) malgré un accroissement du volume des exportations. Ce sont les secteurs ayant connu une forte variation à la hausse des exportations qui sont en expansion. Il s'agit des secteurs industriels (agro-industrie, industries modernes et autres industries artisanales). A l'opposé, les secteurs agricoles et agro-artisanat connaissent une récession et sont donc les perdants de cette mesure.

Sur le plan de la rémunération des facteurs, il est noté un réajustement à la hausse du rendement du capital (+8%) qui va de paire avec une hausse du taux de salaire informel (6,4%). La hausse du rendement du capital profite surtout aux secteurs agricoles qui sont en réalité des secteurs à faible intensité de capital mieux rémunéré.

Tableau 11 : Rémunération des facteurs

Secteurs	DPi	DPVAI	dVAi	Ki/Li	wLi/wL	riKi/rK	DwI	dwm	Dwf	dri
Agriculture vivrière	16,6	20,3	-4,1	3,6	39,6	39,6	6,4	0	0	22,3
Culture industrielle	6,1	12,7	-1,5	0,8	17,3	3,6	6,4	0	0	17,0
Agro-industrie	-2,3	-12,8	0,0	0,7	0	0,8	6,4	0	0	-29,4
Agro-artisanat	2,5	-16,5	-3,2	7,2	2,5	4,9	6,4	0	0	-18
Industries modernes	-9,5	-15,7	8	1,5	0	3,3	6,4	0	0	-24,6
Autres Industries artisanales	-3,4	10,3	0,3	7,2	3,0	5,9	6,4	0	0	10,6
Services marchands	-3,8	0,3	2,8	2,7	37,3	42	6,4	0	0	-0,4
Total*	1,2	-0,2	-0,2	3,7	100	100	6,4	0	0	8

Source : Résultats des simulations

L'effet attendu de ces variations de rémunération, c'est une amélioration des revenus des ménages qui tirent l'essentiel de leur revenu aussi bien du capital que du travail.

En effet, les trois catégories de ménages connaissent une quasi-stabilité de leurs revenus avec une tendance à la hausse pour les autres ménages urbains et une faible détérioration pour les ménages ruraux et ceux de Cotonou. Les améliorations de revenu imputables à la variation positive du rendement du capital et du taux de salaire informel sont annulés par l'effet des autres sources de revenu qui s'inscrivent à la baisse.

Tableau 12 : Impact de la rémunération des facteurs sur le revenu

	Part dans le revenu			Variation de la Rémunération des facteurs	Impact sur le revenu		
	Autres urbains	Ruraux	Cotonou		Autres urbains	Ruraux	Cotonou
Salaire informel	3,1	12,6	7,8	6,4	0,2	0,8	0,5
Rendement du capital	78,7	85,6	33,1	8	6,3	6,8	2,6
autres sources de revenu	18,2	1,8	59,1	-	-6,3	-7,6	-3,1
Total	100	100	100	-	0,2	-0,0	-0,0

Source : Résultats des simulations

La mesure simulée laisse apparaître d'importantes modifications sur les prix à la consommation. Les produits pour lesquels les prix à la consommation sont en hausse (produits agricoles et produits de l'agro-artisanat) sont ceux qui sont les plus consommés par les ruraux (73%) et les autres urbains (52,4%). C'est pourquoi, on note un accroissement non négligeable des prix au niveau de ces deux milieux. C'est la situation inverse qui est observée chez les ménages de Cotonou.

Table 13 : Impact sur les prix à la consommation

Secteurs	Mi/Qi	dPMi	dPDi	DPCi	Autre urbains	ruraux	Cotonou
Agriculture vivrière	2,1	-13,6	17,2	16,3	42,7	41,1	20,0
Culture industrielle	6,4	-0,2	6,4	6	2,4	1,9	0,3
Agro-industrie	65,5	-12,8	-6,2	-11,2	6	6,2	9,5
Agro-artisanat	6,7	-12,8	2,5	1,2	7,3	30,0	4,6
Industries modernes	58,0	-17,3	-13	-16,1	18,2	11,6	25,0
Autres Industries artisanales	11,2	-15,2	-3,4	-5,1	7,3	5,2	11,2
Services marchands	4,2	0,0	-5,1	-4,9	16,1	4,0	29,4
Total	21,2	-14,9	1,6	-2,6	100	100	100
Variation de l'indice des prix à la Consommation					0,0	-0,0	-0,3

Source : Résultats des simulations

Quelle est la conséquence de ces modifications de revenu et de prix sur le bien-être des ménages ? La variation équivalente qui est utilisée ici pour la mesurer est négative pour l'ensemble du Bénin (-1,4%). Toutefois, les ménages de Cotonou connaissent une faible amélioration (0,2%).

Ces constats sont le reflet des effets cumulés sur les revenus et sur les prix.

Table 14: Bien-être des ménages

	Autre urbains	ruraux	Cotonou	ensemble
Variation du revenu nominal	0,2	-0,0	-0,0	0,0
Variation indice des prix à la Consommation	2,5	4,2	-3,7	-2,6
Variation Equivalente	-1,3	-3	0,2	-1,4

Source : Résultats des simulations

Des analyses effectuées, il ressort qu'avec ce mode d'ajustement, la libéralisation commerciale qui favorise la production et induit une augmentation des rendements des facteurs tend à maintenir les revenus des ménages constants et ne contribue pas à l'amélioration du bien-être des ménages en général. Il s'agira à présent de voir si ce constat est vérifié en termes d'impact sur les indicateurs de la pauvreté.

Si pour Cotonou, l'incidence de pauvreté a faiblement diminué, la situation des ruraux et des Autres Urbains s'est plutôt dégradée avec des taux d'incidence qui ont évolué à la hausse. Les ménages ruraux sont ceux qui ont le plus subi cet impact négatif de la libéralisation avec une augmentation de 9% du taux d'incidence de pauvreté.

Tableau 15 : Indicateurs Foster-Geer-Thorbecke

	Seuil de Pauvreté	FGT0			FGT1			FGT2		
		Initial	Simulé	variation	Initial	Simulé	Variation	Initial	Simulé	Variation
Urbains	113740	21,7	23	6,0	6,5	7	7,7	2,9	3,2	10,3
Autres										
Cotonou	113740	28,8	28,3	-1,7	12,2	11,9	-2,5	7,4	7,4	0
Ruraux	74294	34,3	37,4	9,0	9,1	10,1	11,0	3,4	3,9	14,7

Source : Résultats des simulations

La logique s'est conservée au niveau de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté avec une légère amélioration pour Cotonou et une dégradation pour les deux autres catégories

de ménages. Ainsi, la libéralisation commerciale sous cette forme ne profite qu'aux ménages de Cotonou. Elle a fortement renforcé la sévérité de la pauvreté au sein de ces ménages.

CONCLUSION

Au total, il est aisé de reconnaître, à l'issue de cet exercice de simulation, que l'impact de la suppression totale des droits et taxes sur les importations varie notablement selon le mode d'ajustement retenu pour compenser les pertes de recettes. Si l'instauration d'une taxe compensatoire favorise plutôt les ménages en dehors de Cotonou, la réduction des dépenses publiques est plutôt favorable à ce milieu.

Il convient de noter que la mesure de suppression, quel que soit le mode d'ajustement influence peu le revenu, l'effet sur le bien-être et la situation de la pauvreté étant plutôt le fait des variations des prix.

§§§ En début et fin de période.

**** Taux d'épargne moyen des ménages béninois (MCS de 1999) En tenant compte de la structure des revenus et des dépenses des ménages béninois, aucune modification significative n'a été observée dans des résultats en portant cette valeur à 25 % du revenu nominal des ménages.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAKOUP, f. (1992), « *Intégration Régionale et Echanges de Produits Manufacturés en Afrique Centrale : Une Etude Economique sur Données de Panel avec Application du Modèle de Gravité* », CERDI, Mémoire de DEA en Economie du Développement.

BALASSA B. (1961) "Towards a theory of Economic Integration".

BERGLAS, E. (1979), "*Preferential Trading Theory: The n Commodity Case*", Journal of Political Economy, 87, 315-331.

CAPE (2002) ; « Impact des accords de partenariat économique (APE) et les scénarios des ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA » ; Secrétariat Général des ACP. Octobre 2002.

CERDI (1998) ; « *Etude de l'impact économique de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'Union Européenne. Et les pays de l'UEMOA et le GHANA* » Décembre 1998.

De SOLAGRAL Yannick Jadot ; « L'UEMOA et la CEMAC face à l'accord commercial de Cotonou » ; Agence Intergouvernemental de la Francophonie, Novembre 2000.

ROLAND-HOST, D.W.K.REINERT et C.R. SHIELLS (1994), « A General-Equilibrium Analysis of North American economic Intégration », dans J.F. François et C.R. Shiells eds., Modelling Trade Policy, Applied General Equilibrium Assessment of North American Free Trade, Cambridge University Press, Cambridge.

Viner J. (1950), *The Customs Union Issue* ', New York, Carnegie Endowment for International Peace.